

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT MINIER ASSOCIES » en abrégé
« STMA »

Siège , ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème Tranche, Lot
528, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT MINIER
ASSOCIES » en abrégé « STMA »

Objet : BTP,
SERVICES DE MINES,
LOCATION D'ENGINS LOURDS ET LÉGERS,
RETENUE D'EAU. Et pour la réalisation de l'objet
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social , ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème Tranche, Lot
528, Ilot 37

Dirigeant(s) M YABI YAPI FRANCK OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01621 du 26/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19576/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

